



INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO

Résumé de l'atelier de formation de l'ISU pour l'Afrique francophone sur le Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles 2009

Dakar, Sénégal

4-7 Mai 2010

Unité des statistiques culturelles de l'ISU

Juin 2010

I. Introduction et contexte

Ce rapport résume les discussions et présente les conclusions de l'atelier de formation de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) pour l'Afrique francophone sur le Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009 (CSC) qui a eu lieu à Dakar, Sénégal du 3 au 7 mai 2010. La réunion a été organisée par l'ISU et s'est déroulée dans le bureau de l'UNESCO du BREDA.

Cet atelier est le second d'une série d'ateliers sur le CSC de l'UNESCO 2009 que l'ISU organise. Il a permis notamment de faire le suivi de l'état des statistiques culturelles des pays francophones d'Afrique présents lors de l'atelier consultatif sur le cadre révisé qui a eu lieu à Maputo, Mozambique en septembre 2008.

L'atelier a réuni des participants de 17 pays francophones d'Afrique (voir Annexe 2) comprenant des membres des instituts de statistique et des ministères de la culture, une organisation régionale, des membres de l'ISU basés en Afrique et des spécialistes du programme de l'UNESCO.

II Contenu de l'atelier

Les objectifs de cet atelier étaient de (a) Familiariser les statisticiens et les responsables politiques en Afrique francophone avec le nouveau cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC) de 2009 ; (b) Mettre en pratique le CSC de 2009 dans le contexte de l'Afrique francophone ; (c) Connaître l'état des statistiques culturelles de l'Afrique francophone ; (d) Informer sur les activités de l'UNESCO et de l'ISU en Afrique et de développer un réseau de contacts professionnels sur les statistiques culturelles en Afrique.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. José Pessoa de l'Institut de statistique de l'UNESCO, suivi de l'allocution de M. Mamadou Ndiaye Dia, représentant le Secrétaire Général de la Commission Nationale du Sénégal pour l'UNESCO.

L'objectif de la première session était de présenter le programme de travail de l'ISU sur les statistiques culturelles et le cadre stratégique d'intervention de l'ISU en Afrique. Cette session a rappelé l'importance d'intégrer la culture dans « les stratégies nationales de développement de la statistique » dans les différents pays. Les discussions qui ont suivi se sont centrées sur les défis liés à la mesure de la culture notamment pour établir le lien entre culture et développement. En effet, les statistiques culturelles en Afrique sont encore limitées et permettent difficilement d'évaluer la contribution de la culture dans le développement, notamment son rôle dans la croissance économique. Le cadre conceptuel de l'UNESCO devrait permettre de faire avancer les choses dans ce domaine. Il a été énoncé qu'une coopération efficace entre les ministères de la culture et les instituts de statistique nationaux permettrait d'améliorer l'état des statistiques culturelles en Afrique.

La session s'est terminée par une présentation de M. Kovács représentant l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA). Ce dernier a souligné que le nouveau cadre reflétait effectivement les discussions de l'atelier consultatif de Maputo avec notamment la place

prépondérante accordée au patrimoine culturel immatériel. Il a également fait référence à la charte de la renaissance culturelle de 2006 et la déclaration de l'Union Africaine d'Algérie de 2008 qui mentionnent notamment le besoin d'investir dans les industries culturelles et créatives. La déclaration entrera en vigueur quand les 2/3 des états l'auront ratifié. Il a mentionné que seuls 17 pays africains avaient jusqu'à présent une politique culturelle. Il a souligné l'importance des statistiques comme outil indispensable pour l'évaluation des politiques culturelles et leur financement. Il a noté que depuis l'atelier de Maputo, le Burkina Faso a publié son premier annuaire sur les statistiques culturelles. M. Kovács a souligné la nécessité de faire des formations en statistiques culturelles, d'établir un réseau de coopération incluant les pays anglophones africains et de mobiliser d'autres partenaires comme Paris21 dont le programme n'inclut pas les statistiques culturelles.

Les sessions 2, 4 et 6 portaient sur les présentations des 17 pays francophones d'Afrique présents lors de cet atelier. Le but de ces présentations était d'éclairer le groupe sur l'état des statistiques culturelles et le contenu des politiques culturelles (quand existante) pour chaque pays.

Un résumé des points communs énoncés par plusieurs pays sont cités ci-dessous :

- Manque de moyens financiers, techniques, logistiques et humains dans le domaine des statistiques culturelles
- Dans plusieurs pays, le ministère de la culture subit un nomadisme institutionnel qui aboutit à un manque de continuité et de suivi dans les projets. Ceci reflète notamment que la culture n'est pas prioritaire.
- Nécessité de renforcer les capacités des acteurs chargés de la collecte des données
- Une part importante des statistiques culturelles existantes dans la région prennent la forme d'inventaires portant sur le patrimoine ou sur les niveaux des stocks.
- Intérêt pour développer des enquêtes spécifiques sur la culture mais il y a un manque de moyens pour ce faire. Il est nécessaire notamment de développer des indicateurs afin de mesurer l'impact social et économique de la culture.
- La plupart des instituts de statistiques ne collectent pas spécifiquement des statistiques culturelles
- La plupart des pays n'ont pas de cadre national sur les statistiques culturelles
- Les domaines clés des politiques culturelles dans les pays francophones d'Afrique sont le patrimoine culturel et naturel, le patrimoine immatériel, l'artisanat et les festivals. Ils nécessitent plus d'investissement pour le développement d'outils statistiques adéquats.

Cet atelier a permis de mettre en lumière les progrès accomplis depuis Maputo dans certains pays comme le Burkina Faso ou le Cameroun qui publient dorénavant des annuaires sur les

statistiques culturelles. Le représentant du Burkina Faso a notamment mentionné que l'atelier de Maputo a servi de déclencheur pour le développement de statistiques culturelles dans son pays. Par ailleurs, le Mali a également publié pour la première fois un annuaire statistique sur la culture, la jeunesse et des sports. Certains pays ont récemment adopté une politique culturelle comme le Burkina Faso en 2008. Au Sénégal depuis 2006, la culture a commencé à être intégrée dans les programmes de développement.

La troisième session était axée sur les concepts-clés du CSC afin de familiariser les participants avec les grands principes sous-jacents du CSC de l'UNESCO. Les discussions qui ont suivi ont notamment souligné la nécessité d'intégrer la valeur spirituelle de la culture à sa valeur économique tout en reconnaissant la difficulté d'une telle mesure. Le représentant du Benin a souligné l'importance pour l'ISU de collaborer avec Afristat pour la nomenclature des activités. Néanmoins, le Mali a mentionné que la nomenclature d'Afristat n'était pas assez développée pour les statistiques culturelles. Les sessions et séances de discussions suivantes ont donné la possibilité à l'ISU de fournir des informations additionnelles aux participants. L'une d'entre elles portait sur la place des indicateurs dans le CSC de l'UNESCO.

Les participants ont reconnu que le cadre était utile pour mieux appréhender le champ culturel et susciter plus d'intérêt sur les statistiques culturelles notamment sur l'apport de la culture dans les économies nationales. Plusieurs participants ont indiqué que le cadre de 1986 leur était inconnu.

Le Sénégal a mentionné qu'ils cherchaient à développer un compte satellite de la culture pour connaître sa contribution dans l'économie. Le compte satellite de la culture a suscité beaucoup d'intérêt au sein du groupe et généré de nombreuses discussions. Néanmoins, l'ISU a précisé que le développement de ce type de compte présupposait des registres et des comptes nationaux déjà très détaillés et précis. Par ailleurs, l'ISU a mentionné que le Convenio Andres Bello organisme régional qui était basé en Colombie a développé un manuel méthodologique sur les comptes satellites. Certains pays d'Amérique latine ont essayé de le mettre en pratique mais rencontraient toutefois quelques difficultés pour le faire.

La session 5 était centrée sur l'usage du CSC illustrée par deux domaines précis l'emploi et le commerce international de produits culturels. Chaque présentation a été suivie de plusieurs exercices d'application. Leur but premier était d'évaluer la compréhension des participants aux concepts de l'ISU et de mettre en pratique les concepts-clés du cadre comme les classifications et les domaines.

Certains participants ont regretté que la présentation de l'emploi culturel soit principalement axée sur des pays de l'OCDE. L'ISU a précisé que ces choix étaient dus au manque de données pour les pays africains afin d'illustrer avec précision des exemples d'indicateurs harmonisés de l'emploi culturel. Néanmoins la séance pratique a été faite sur les données du recensement du Sénégal. Les discussions ont également porté sur la nécessité d'évaluer le secteur informel qui est important dans l'emploi culturel. La session sur les échanges de produits culturels a mis en lumière l'importance des données sur les balances des paiements qui complètent les données douanières. Néanmoins, il a été mentionné que ces données ne

sont pas encore collectées régulièrement et qu'elles manquent d'un niveau de détail suffisant. Par ailleurs, il a été également mentionné l'importance de développer des outils pour essayer d'évaluer la piraterie.

La session pratique consacrée aux enquêtes ménages a permis d'identifier quelles données culturelles pourraient être extraites de certains types d'enquêtes comme les enquêtes de consommation des ménages (ex dépenses des ménages en biens culturels) ou le recensement (ex. questions liées aux langues, la religion ou l'ethnie). Néanmoins plusieurs participants ont précisé que les statistiques ethniques n'existaient pas chez eux et que les ethnies se distinguaient plutôt par leurs langues. Il en résulte qu'il serait préférable de se concentrer sur les statistiques liées aux langues plutôt qu'aux statistiques ethniques pour obtenir des données cohérentes et comparables. L'exercice a également révélé que dans la plupart des pays, les questions relatives aux langues dans le recensement étaient liées à l'utilisation de la langue maternelle ou officielle et le niveau d'alphabétisation dans ces langues.

La sixième session s'est terminée par une présentation du nouveau programme d'intégration régionale de l'UNESCO énoncé par la représentante de l'UNESCO Ghana et appuyée par les représentants de l'UNESCO du Sénégal et du Cameroun. Ce programme institué dans le cadre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles vise à évaluer l'impact des conventions de l'UNESCO dans la région et de travailler d'une manière plus intégrée. Ce programme incorporera non seulement l'UNESCO et les pays membres mais également des partenaires régionaux et la société civile comme le CRAC et le CICIBA, l'école du patrimoine africain. Le but est de placer la culture comme élément essentiel dans la dynamique du développement durable.

Pour la septième session, le groupe était séparé en deux. Un premier groupe formé des représentants des pays ont eu une séance de travail en sous-groupes dont chacun devait évaluer la dimension économique et sociale d'un site, d'un bien ou d'une activité commune à la région ou à un pays, et par la suite de définir leurs différentes valeurs et enfin d'identifier des statistiques qui seraient pertinentes à collecter. Le rapporteur de chaque sous-groupe a présenté leurs résultats respectifs. Les résultats ont ensuite été synthétisés par l'ISU et renvoyés aux participants.

Les discussions du deuxième groupe composé des membres de l'UNESCO et de l'ISU ont porté sur une meilleure intégration des activités et des projets en commun dans le domaine des statistiques culturelles en Afrique.

La huitième et dernière session portait sur une brève description de l'enquête 2010 de l'ISU sur les statistiques de films de long métrage et la présentation de quelques résultats de l'enquête de 2007. Les participants ont souligné l'importance d'avoir un questionnaire adapté aux pratiques en Afrique soit le cinéma en format vidéo qui est par exemple la caractéristique de Nollywood ou les courts métrages. L'ISU a dû clarifier que le contenu du questionnaire était pertinent pour chaque région et préciser qu'il était le résultat d'une consultation d'un groupe d'experts mondiaux dont deux représentants africains étaient présents. L'ISU a mentionné que le nouveau questionnaire contenait bien la production cinématographique en format vidéo mais

ne couvrait que les longs métrages et non les courts métrages.

La réunion s'est achevée par les remerciements de certains participants à l'ISU et un plaidoyer pour plus de coopération pour le développement des statistiques, suivie de la remise des diplômes.

III Résultats/conclusions

Les conclusions de l'atelier sont présentées ci-dessous:

- Le cadre de l'UNESCO 2009 fournit aux parties prenantes un langage commun pour les statistiques culturelles qui devrait améliorer le dialogue entre les décideurs politiques et les statisticiens.
- Cet atelier a permis aux participants de mieux appréhender quel est le champ culturel et les problèmes liés à sa mesure. Le contenu, les activités et le format de l'atelier ont été dans l'ensemble bien reçus par les participants.
- Il a fourni aux participants une formation directe sur l'utilisation du CSC de l'UNESCO 2009 pouvant être utilisé comme outil et méthode pour les statistiques culturelles.
- L'atelier a permis aux participants de créer des relations de travail entre les institutions au sein d'un même pays et entre les pays.
- Des contacts ont pu être établis entre le personnel de l'ISU basés en Afrique et les représentants de leurs pays respectifs.
- Les membres de l'ISU basés en Afrique ont une meilleure compréhension et connaissance de l'état des statistiques culturelles de la région et du CSC de l'UNESCO.
- Il est nécessaire que les instituts nationaux et les ministères de la culture coopèrent pour sensibiliser les pays aux statistiques culturelles et pour les développer.
- Il est recommandé à l'ISU de travailler en étroite collaboration avec les instances régionales comme le CRAC, l'UEMOA, la CEMAC, la CEEAC ou Afristat dans son programme de développement de statistiques culturelles en Afrique.
- Le Sénégal, le Burkina Faso, le Cameroun et le Mali sont des exemples à suivre en matière de politique et statistiques de la culture car la culture est prise en compte comme facteur de développement.
- Il est important de développer des enquêtes de base dédiées exclusivement à la culture ou des outils notamment pour évaluer la contribution de la culture au développement et dans l'économie nationale. Les données administratives ne sont pas suffisantes dans ce

cadre.

- L'existence de divers outils statistiques déjà présents dans les instituts de statistique nationaux dans la plupart des pays comme les recensements peuvent servir de source potentielle pour les statistiques culturelles.
- Il est nécessaire d'augmenter la coopération entre les pays en matière de politiques culturelles notamment avec l'appui de l'OCPA pour enrichir, développer et harmoniser les statistiques culturelles dans la région.
- Il est nécessaire de renforcer les capacités en matière de statistiques culturelles dans la région.

Prochaines étapes

Les formulaires d'évaluation ont été distribués et complétés par les participants de l'atelier. L'équipe de l'ISU de la culture les examinera afin d'améliorer l'atelier de formation en faisant les ajustements nécessaires aux différents matériels présentés lors de l'activité.

L'UNESCO fera le suivi pour l'éventuelle mise en place d'un atelier de formation avec le CRAC sur les statistiques culturelles.

Annexe 1

Agenda

Objectifs:

- (a) Familiariser les statisticiens et les responsables politiques en Afrique francophone avec le nouveau cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC) de 2009
- (b) Mettre en pratique le CSC de 2009 dans le contexte de l'Afrique francophone
- (c) Connaître l'état des statistiques culturelles de l'Afrique francophone
- (d) Informer sur les activités de l'UNESCO et de l'ISU en Afrique et développer un réseau de contacts professionnels sur les statistiques culturelles en Afrique

Durée	Points de l'agenda	Conférencier/ Animateur
JOUR 1 : Mardi 4 mai 2010		
08:30-09:00	Inscription des participants	
09:00-09:15	Ouverture officielle	UNESCO
09:15-09:30	Introduction et objectifs de l'atelier/ Adoption de l'agenda	José Pessoa
Session 1: Programme de l'UNESCO sur la culture : Activités en Afrique francophone		
9:30-10:00	Programme des statistiques culturelles de l'ISU en 2010	José Pessoa
10:00-10:30	Stratégies de l'ISU en Afrique francophone	Thierry Lairez
10:30-11:00	<i>Pause Café</i>	
11:00-11:45	Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA)	Máté Kovács
11:45-12:30	Discussion	
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>	
Session 2: Statistiques et politiques culturelles en Afrique francophone I		
14:00-14:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Bénin
14:30-15:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Burkina Faso
15:00-15:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Burundi
15:30-16:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Cameroun
16:00-16:30	<i>Pause Café</i>	
16:30-17:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Comores
17:00-17:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Congo
17:30-18:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Côte-d'Ivoire
19:00	Cocktail & Performances culturelles	
JOUR 2 : Mercredi 5 mai 2010		
Session 3: CSC de l'UNESCO de 2009		
09:00-9:30	Les défis de la mesure des statistiques culturelles	José Pessoa
9:30-10:30	CSC de l'UNESCO de 2009: Concepts & Définitions	Lydia Deloumeaux
10:30-11:00	<i>Pause Café</i>	
11:00-12:00	CSC de l'UNESCO de 2009: Instrument de classification	Lydia Deloumeaux
12:00-12:30	CSC de l'UNESCO de 2009: Discussion	
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>	

Session 4: Statistiques et politiques culturelles en Afrique francophone II		
14:00-14:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Gabon
14:30-15:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Guinée
15:00-15:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Madagascar
15:30-16:00	<i>Pause Café</i>	
16:00-16:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Mali
16:30-17:00	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Niger
17:00-17:30	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Rép. Centrafricaine
JOUR 3 : Jeudi 6 mai 2010		
Session 5: Applications du CSC de l'UNESCO de 2009 – I		
9:00-9:30	Données sur l'emploi culturel : Présentation	Lydia Deloumeaux
9:30-10:30	Données sur l'emploi culturel : Activité	Session de travail
10:30-11:00	<i>Pause Café</i>	
11:00-11:45	Données sur les échanges culturels: Présentation	Lydia Deloumeaux
11:45-12:45	Données sur les enquêtes ménages	Session de travail
12:45-14:15	<i>Déjeuner</i>	
Session 6: Statistiques et politiques culturelles en Afrique francophone III		
14:15-14:45	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Rép. Dém. du Congo
14:45-15:15	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Sénégal
15:15-15:45	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Tchad
15:45-16:15	<i>Pause Café</i>	
16:15-16:45	Statistiques et priorité politique en matière culturelle	Togo
16:45-17:30	Programme d'intégration régionale : la promotion des industries créatives et culturelles	UNESCO Culture en Afrique
JOUR 4 : Vendredi 7 mai 2010		
Session 7: Applications du CSC de l'UNESCO de 2009 - II		
09:00-10:30	Représentants pays	Personnel de l'UNESCO
	Groupe 1: Mesurer les « Arts de la scène et festivités »	Coopération et coordination en Afrique francophone sur les statistiques culturelles
	Groupe 2: Mesurer le « Patrimoine culturel »	
	Groupe 3: Mesurer le « Patrimoine culturel immatériel »	
Groupe 4: Mesurer les « Arts visuels et l'artisanat »		
10:30-11:00	<i>Pause Café</i>	
11:00-11:30	Présentation des résultats et discussion	Groupe 1 Rapporteur Groupe 2 Rapporteur Groupe 3 Rapporteur Groupe 4 Rapporteur
Session 8: Les statistiques culturelles en Afrique et le CSC : quel avenir ?		
11:30-12:30	Enquête 2010 sur les films de long métrage de l'ISU	Estelle Kamau
12:30-13:00	Discussions finales et Clôture	ISU/UNESCO
13:00-14:00	<i>Déjeuner</i>	

Annexe 2

Liste des participants
Atelier de formation de l'ISU sur le Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles 2009 (CSC)
pour l'Afrique francophone
Dakar, Sénégal, 4 au 7 mai 2010

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
1	Bénin	M. Djabar Dine Colawole ADECHIAN	Chef du Service des Statistiques Sociales	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) BP 323 01 Cotonou Tél: 229 21 30 82 44 / 229 21 30 82 45 Fax: 229 21 30 82 46 Email: adechian_dj@yahoo.fr / insae@insae- bj.org / djabro2002@yahoo.fr
2	Burkina Faso	M. Joseph OUEDRAOGO	Chef de service de la documentation et des statistiques	Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication BP 7007 03 Ouagadougou Tél: 226 50 32 46 90 Fax: 226 50 31 56 71 / 226 33 09 64 Email: guetbah@yahoo.fr / depmcat@yahoo.fr
3	Burkina Faso	M. Gafarou NIGNAN	Démographe	Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie BP 374 01 Ouagadougou Tél: 226 50324976 Fax: 226 50326159 Email: nignagafar@yahoo.fr
4	Burundi	Mme Domithille NZEYIMANA	Cadre Charge des Statistiques de l'Education	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) BP 1156 Bujumbura Tél: 257 22 21 71 90 Fax: 257 22 22 26 35 Email: isteebu@cbinf.com / nzeyidomi@yahoo.fr

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
5	Cameroun	Mme Fernande Irène EVINA MBO	Cadre	Institut National de la Statistique BP 132 Yaoundé Tél: 237 22 23 24 37 Email: fernandevina@yahoo.fr
6	Cameroun	M. Gilles Christophe NGUEKO	Chargé d'études, Cellule de l'Informatique et de la statistique	Ministère de la Culture Yaoundé Tél: 237 99 27 86 09 Email: gcngueko@yahoo.fr
7	Comores	M. Msoma BASTOINE	Directeur Chargé des Statistiques Sociales, des Recensements et des Enquêtes	Direction Nationale de la Statistique BP 131 Moroni Tél: 269 333 59 11 Email: msbastoine@yahoo.fr
8	Comores	Mme Wahidat HASSANI	Directrice Culture / Responsable nationale des CLAC	Direction de la Culture Moroni Tél: 269 334 5304 Email: wahidathassani@yahoo.fr
9	Congo	M. Alfred Didier GANGA	Ingénieur Statisticien-Démographe	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) BP 2031 Brazzaville Tél: 242 408 74 71 / 242 526 35 42 / 242 658 74 14 Fax: 242 81 59 09 Email: gangagad@yahoo.fr / cnsee@hotmail.fr
10	Congo	Mme Julienne NSANIA	Chef de Service	Direction du Patrimoine et du Développement Culturel BP 459 Brazzaville Tél: 242 521 04 63 Email: juliennensania@yahoo.fr

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
11	Côte d'Ivoire	M. Kouadio Marcel KOUAKOU	Sous-directeur des Statistiques et de l'Informatique	Ministère de la Culture et de la Francophonie BP V 39 Abidjan Tél: 225 20 33 50 78 / 225 20 22 34 62 Email: marcelkouadiou@yahoo.fr
12	Côte d'Ivoire	M. M'Banan Hippolyte KONE	Secrétaire Permanent du Comité Scientifique	Institut National de la Statistique BP V 55 Abidjan Tél: 225 07 63 88 12 / 225 20 22 80 18 / 225 20 22 80 90 Fax: Email: hipmbanan@yahoo.fr / hipmbanan@hotmail.com
13	Gabon	M. Jean Benoît PONGUI PONGUI	Chef de Service des Etudes et de la Coordination Statistique	Direction Générale des Statistiques BP 2119 Libreville Tél: 241 76 06 71 Email: pongui1963@yahoo.fr / plan.dgsee@yahoo.fr
14	Gabon	Mme Aude Gwladys MILEBOU	Chargée d'Etudes	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs BP 1007 Libreville Tél: 241 76 32 33 Fax: 241 72 91 66 Email: maudegwladys@yahoo.fr
15	Guinée	M. Moustapha DIAWARA	Chef de Section Arts Visuels	Ministère des Arts et de la Culture BP 2129, Conakry Tél: 224 64 25 81 73 Email: moustaphadiawara86@yahoo.fr
16	Guinée	M. Mamadou Dian Dilé DIALLO	Chef de la Section Enquête et Suivi des conditions de vie des ménages	Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale BP 221/1270 Conakry Tél: 224 30 41 40 12 / 224 30 43 37 40 Fax: 224 30 41 30 59 / 224 30 43 39 38 Email: diandile@yahoo.fr

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
17	Madagascar	M. Jean RAZANADRASARA	Démographe, Conseiller Scientifique du Directeur Général	Institut National de la Statistique BP 485 Anosy, 101 Antananarivo Tél: 261 20 22 216 52 Fax: 261 20 22 332 50 Email: razanadrasara_jean@yahoo.fr / dginstat@moov.mg ou instatdg@yahoo.fr
18	Madagascar	Mlle Tiana Lalaina RAZAFIMANANTSOA	Chargée d'études à la Direction du Patrimoine	Ministère de la Culture et du Patrimoine Rue Stibbe Anosy, 101 Antananarivo Tél: 261 20 22 248-84 Fax: 261 20 22 248-84 Email: tianasosalalaina@yahoo.fr
19	Mali	M. Bandiougou DIARISSO	Ingénieur de la Statistique/Directeur Adjoint de la CPS_SCJ	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur de la Culture et de la Jeunesse (CPS_SCJ)-Bamako (Mali) Hamdallaye ACI 2000 Rue 402 Porte 30 Bamako Tél: 223 20 29 80 27 Fax: 223 20 29 58 07 Email: bandiougoudia@yahoo.fr
20	Niger	M. Sani OUMAROU	Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales	Institut National de la Statistique BP 13416 Niamey Tél: 227 20 72 35 60 Fax: 227 20 72 21 74 Email: sani_o@yahoo.fr / soumarou@ins.ne
21	Niger	M. Malla KANEMBOU	Directeur de la Statistique	Ministère de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture BP 368 Niamey Tél: 227 21 88 14 44 / 227 20 72 44 64 Email: mkanembou@yahoo.fr

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
22	République Centrafricaine	M. Serge Barthelemy FEIMONAZOUI	Assistant du Directeur Général de la Culture et du Patrimoine	Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture BP 2929 Bangui Tél: 236 70 02 36 77 Email: femonasb@yahoo.fr / feimonazoui07@gmail.com
23	République Centrafricaine	M. Justin DJIMASDE BATA	Cadre au Service des Statistiques Sociales	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) BP 696 Bangui Tél: 236 21 61 72 69 Fax: 236 21 61 72 61 Email: djim_bata@yahoo.fr
24	République Démocratique du Congo	M. Joseph LUNANGA	Directeur Chef de Service des Interventions et Contrôles Culturels	Ministère de la Culture et des Arts 26 Av du Haut Commandement Kinshasa Tél: 243 00 99 99 25 050 / 243 08 11 62 38 73 Email: josephlunang@yahoo.fr
25	République Démocratique du Congo	M. André LIOBO LIOKOKO	Cadre	Institut National de la Statistique 6e Rue, Numéro 12 Kinshasa Tél: 99 859 67 65 Email: andreliobo@yahoo.fr
26	Sénégal	M. Ndiawar MBOUP	Conseiller Technique, Chef Service Etudes, Prospective et Planification	Ministère de la Culture 3 avenue Roume, BP : 4001, Dakar Tél : 221 33 849 73 84 Email: mndiawar@hotmail.com
27	Sénégal	M. Atoumane FALL	Ingénieur statisticien démographe	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) BP 116 Dakar Tél: 221 77 573 83 95 Email: fall.sn@live.fr

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
28	Tchad	M. Néné Tassy OUMAR	Directeur	Direction de la Conservation et de la Promotion du Patrimoine Culturel - Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports N'Djaména Tél: 235 252 44 45 Fax: 235 252.55.38 Email: oumarnene54@yahoo.fr
29	Togo	M. Nouroudine ABDOULAYE	Charge d'Etudes a la Division des Statistiques Sociales et de l'Etat Civil	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale BP 118 Lomé Tél: 228 22 16 224 / 228 22 12 287 Fax: 228 22 04 029 Email: nabdel3@yahoo.fr / nouroudineabdoulaye@yahoo.fr
30	Togo	M. Mourtala OURO - KOURA	Chargé de la Coopération et des Projets	Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC-Lomé) BP 3253 Lomé Tél: 228 222 44 33 Fax: 228 220 72 45 Email: centrepnyramide@yahoo.fr / crac_2003@hotmail.com
31	OCPA	M. Máté KOVÁCS	Coordonnateur de recherche	Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) BP 1207 Maputo Tél: 258 21 418649 Fax: 258 21 418650 Email: mate.kovacs@ocpanet.org
32	Sénégal (Observateur)	M. Mamadou Ndiaye DIA	Chef de la Division des Sciences exactes	Commission Nationale du Sénégal BP 11522 Dakar Tél: 221 33 822 57 30 Fax: 221 33 821 17 70 Email : comnatunesco@orange.sn

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
33	UNESCO BRED A	M. Christian N'DOMBI	Conseiller régional pour la culture	UNESCO BRED A BP 3311 Dakar Tél: 221 33 849 23 01 Fax: 221 33 823 86 22 / 23 Email: c.ndombi@unesco.org
34	UNESCO BRED A (ISU)	M. Thierry LAIREZ	Conseiller Régional - ISU	UNESCO BRED A BP 3311 Dakar Tél: 221 33 822 45 47 Fax: 221 33 821 38 48 Email: t.lairez@uis.unesco.org
35	UNESCO BRED A (ISU)	Mlle Mélanie SMUGA	Spécialiste adjointe du programme - ISU	UNESCO BRED A BP 3311 Dakar Tél: 221 33 822 76 18 Fax: 221 33 822 38 48 Email: m.smuga@uis.unesco.org
36	UNESCO BRED A (ISU)	Mme Ndeye Yacine FALL	Spécialiste en T.I. - ISU	UNESCO BRED A BP 3311 Dakar Tél: 221 77 650 47 21 Email: ny.fall@uis.unesco.org
37	UNESCO BRED A (ISU)	M. Mamadou Bassirou TOURE	Spécialiste en T.I. -ISU	UNESCO BRED A BP 3311 Dakar Tél: 221 77 564 00 16 Email: mb.toure@uis.unesco.org
38	ISU Montréal	Mme Lydia DELOUMEAUX	Spécialiste adjointe du programme	ISU BP 6128 Montréal Tél: 1 514 343 7749 Fax: 1 514 343 6872 Email: l.deloumeaux@uis.unesco.org

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
39	ISU Montréal	M. Jose PESSOA	Spécialiste du programme	ISU BP 6128 Montréal Tél: 1 514 343 7686 Fax: 1 514 343 6872 Email: j.pessoa@uis.unesco.org
40	ISU Montréal	Mme Estelle KAMAU	Assistante aux statistiques	ISU BP 6128 Montréal Tél: 1 514 343 7612 Fax: 1 514 343 6872 Email: e.kamau@uis.unesco.org
41	UNESCO Accra	Mme Mojisola OKURIBIDO - SERIKI	Spécialiste du programme pour la culture	UNESCO Accra BP CT 4949 Accra Tél: 233 21 76 54 97 Fax: 233 21 76 54 98 Email: m.okuribido@unesco.org
42	UNESCO Bamako	M. Yacouba DJIBO-ABDOU	Conseiller en Statistiques - ISU	UNESCO Bamako BP E 1763 ACI 2000 Bamako Tél: 223 20 22 11 55 / 223 20 22 11 58 Fax: 223 20 23 34 94 Email: y.djibo-abdou@uis.unesco.org
43	UNESCO Dar es Salaam	Mme Monica GHITHAIGA	Conseiller en Statistiques - ISU	UNESCO Dar es Salaam BP 31473 Dar es Salaam Tél: 255 22 266 6623 255 22 266 7165 Fax: 255 22 266 6927 Email: m.githaiga@uis.unesco.org
44	UNESCO Nairobi	M. Moritz BILAGHER	Conseiller en Statistiques - ISU	UNESCO Nairobi BP 30592 00100 GPO Nairobi Tél: 254 20 762 26 68 Fax: 254 20 7622 750 Email: m.bilagher@uis.unesco.org

	Pays / Organisation	Nom	Fonction	Adresse
45	UNESCO Nairobi	M. Marc BERNAL	Conseiller Régional - ISU	UNESCO Nairobi BP 30592 00100 GPO Nairobi Tél: 254 20 7621 234 Fax: 254 20 7622 750 Email: m.bernal@uis.unesco.org
46	UNESCO Yaoundé	M. Jean Bosco KI	Conseiller en Statistiques - ISU	UNESCO Yaoundé BP 12909 Yaoundé Tél: 237 22 20 35 47 / 237 22 20 35 48 Fax: 237 22 20 35 49 Email: jb.ki@uis.unesco.org
47	UNESCO Yaoundé	M. Vincent SECK	Spécialiste du programme pour la culture	UNESCO Yaoundé BP 12909 Yaoundé Tél: 237 222 48 30 Fax: 237 222 63 89 Email: v.seck@unesco.org
48	UNESCO Windhoek	M. Frederic BORGATTA	Conseiller en Statistiques - ISU	UNESCO Windhoek BP 24519 Windhoek Tél: 264 061 291 7228 Fax: 264 61 291 7220 Email: f.borgatta@uis.unesco.org